

L'Agence des espaces verts se mobilise pour l'année internationale des forêts

En proclamant 2011 comme l'année internationale des forêts, les Nations Unies pointent du doigt la nécessité de renforcer les initiatives visant à protéger cet espace. De l'Amazonie aux forêts d'Île-de-France, ce patrimoine naturel indispensable nécessite gestion durable, préservation et développement.

A l'heure où les rumeurs de privatisation de l'ONF se font pesantes, les agences de défense de la nature n'ont jamais eu tel rôle à jouer. Dans ce contexte, l'Agence des espaces verts de la Région Ile de France s'impose comme un acteur essentiel de la politique forestière publique.

A ces occasions, l'Agence des espaces verts (AEV) se mobilise pour faire connaître son action dans ce domaine et agit tout au long de l'année dans le but d'informer et de sensibiliser les professionnels, les institutionnels et les Franciliens.

Événement phare en France de cette « année internationale de la forêt », l'Agence des espaces verts organise le 27 avril un grand colloque sur le thème :

« Forêt, lieu d'innovation – Quelle forêt pour demain ? »*

Il se tiendra au Muséum National d'Histoire Naturelle en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet et Jean-Paul Huchon.

2011 sera également marquée par une exposition artistique signée Jean-Marc Forax en forêt régionale de Ferrières à compter du 28 mai 2011 ainsi qu'une multitude d'animations nature gratuites pour faire découvrir au plus grand nombre la forêt de mille et une façons !

Pour Olivier Thomas, Président de l'AEV : « *Nous n'avons pas attendu l'année internationale de la forêt pour agir mais souhaitons profiter de ce focus médiatique pour aller encore plus loin dans l'information et la sensibilisation* » précisant que « *sur fond de débat forêt publique / forêt privée, les agences de conservation et de protection des espaces naturels ont un rôle primordial à jouer. J'invite d'ailleurs toutes les régions à s'inspirer du modèle de l'Agence des espaces verts qui a fait ses preuves et créer des structures similaires.* »

13 000 ha gérés par l'AEV

Depuis plus de trente ans, l'Agence des espaces verts met en œuvre la politique « verte » de la région Île-de-France avec pour mot d'ordre de protéger les espaces naturels qui sont menacés par la poussée de l'urbanisation. Au total, ce sont déjà près de 13 000 ha qui ont été acquis et mis en valeur par l'AEV afin de les rendre accessibles au public. L'action de l'AEV s'articule autour de 3 missions :

- **Accroître les espaces naturels ouverts au public** : l'action de l'AEV consiste en l'aménagement des forêts, des parcs, jardins, coulées vertes et évidemment le retour de la nature en ville. A travers les « animations nature », elle fait découvrir la faune et la flore sur les propriétés régionales afin de faire comprendre au public la nécessité de préserver l'environnement
- **Maintenir les espaces agricoles périurbains par une veille foncière** : en 30 ans, la surface agricole d'Île-de-France a été réduite de 19% et le nombre d'exploitations de 60%. L'AEV, associée au SAFER (Aménagement et développement de l'espace rural), soutient et redynamise l'agriculture locale grâce à une veille foncière qui lui permet d'acquérir, si nécessaire, des terrains agricoles dans la ceinture verte qu'elle loue à des agriculteurs pratiquant l'agriculture biologique.
- **Mettre en valeur le patrimoine et préserver la biodiversité** : l'AEV travaille à la réhabilitation des friches, à la lutte contre l'érosion et à la restauration des continuités bleues et vertes de la région.

***Le colloque « La forêt, lieu d'innovation », parrainé par Gilles Clément, se déroulera le mercredi 27 avril 2011 au Grand Amphithéâtre du Muséum national d'Histoire naturelle (57 rue Cuvier Paris 5ème)**

L'AEV protège et aménage les espaces naturels d'Île-de-France.

Outil de la Région, elle imagine et organise le territoire pour que, demain, chaque Francilien vive dans un meilleur environnement. Tous les jours, les agents de l'AEV gèrent les forêts et les sites écologiques pour en préserver toute la richesse et protègent les zones agricoles périurbaines. Et parce que sauvegarder les espaces naturels, c'est l'affaire de tous, l'AEV mène des actions de sensibilisation auprès de ses partenaires et des citoyens.

www.aev-iledefrance.fr pour en savoir plus !

Contacts Presse :

- AEV

Marie Colson - mcolson@aev-iledefrance.fr – 01 72 69 51 01

- Rumeur Publique

Gregory Giavarina - gregory@rumeurpublique.fr – 06 76 61 27 54

Claire Ciangura - claire@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 12

Lorraine Dion – loraine@rumeurpublique.fr – 01 55 74 52 05